

CARTE BANCAIRE

A0000000031010
VISA
le 13/11/25 a 11:35:18
S C T CAHORS
464602CAHORS
4484652
30930461606537
30004

*****7304
1EDFEE20386427F0
204 001 010091
C @
MONTANT = 122,98 EUR

DEBIT

TICKET CLIENT
A CONSERVER

N° Client : 0009275

N° T.V.A. Intra-communautaire : FR24010092757

DIALLO-AFRICA MAKET

52 BD BAMBETTA

46000 CAHORS

Tient lieu de bon de livraison et emporte remise de la marchandise mentionnée

N° Sgne	Référence / Désignation	Prix de base unitaire	Remise en %	Prix Net Unitaire	Qté	Unité	Montant H.T.	Code T.V.A.
Votre commande N° : DIALLO du 13/11/2025 - Votre vendeur : JANOT LIONEL BL N° 000075048 - Date de livraison : 13/11/2025 - DIALLO-AFRICA MAKET - 52 BD BAMBETTA								
001	ABB443061 INTER.DIF.FH202 AC-63/0.03 2CSF202002R1630	88,95833	28,00 + 20,00	51,24000	2	U	102,48	2

Code T.V.A.	Total H.T.	P.F.A.	MT H.T. Eco Contribution	Frais de port	Net H.T.	Taux de T.V.A. (en %)	Total T.V.A.
2	102,48				102,48	20,00	20,50

L'eco-contribution correspond au coût d'élimination des déchets et des équipements électriques et électroniques qui vous est répercuté conformément aux dispositions du décret n° 2006-629 et de l'article L. 641-10-2 du Code de l'Environnement.

Escompte pour paiement anticipé néant par rapport aux conditions générales de vente

Votre paiement à expédier à :

SCT-COAXEL TOULOUSAINE
CENTRE DES PAIEMENTS
TSA 91114

69626 VILLEURBANNE CEDEX FRANCE
Tél. Service client 0320454984 / FAX 0320454490
BNP PARIBAS PARIS (BNPAFRPPPLZ)
RIB 30004 00819 00011971361 61
N° code IBAN FR76 3000 4008 1800 0119 7136 161

N° comptable	0009275
Date d'échéance	13/11/2025
Mode de règlement	CHC Chèque Client

Extrait des conditions générales de vente : Les factures de la Société COAXEL TOULOUSAINE sont payables au comptant sans escompte. L'absence de paiement total du produit à l'échéance rendra toute somme due par le Client immédiatement exigible, sans rappel préalable. Elle entraînera notamment le paiement par le Client d'une indemnité forfaitaire de 40 Euros par facture impayée, ce montant étant susceptible d'être augmenté si le Client estime que les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire. L'application d'une clause pénale égale à 10 % du montant total facturé et non payé par le Client ainsi que des pénalités de retard calculées sur la base du taux d'intérêt pratiqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente munie de dix points de pourcentage, le taux d'intérêt à appliquer étant, pour le premier semestre de l'année, celui en vigueur au 1er janvier de l'année considérée et, pour le second semestre, celui en vigueur au 1er juillet de l'année considérée. Ces pénalités sont applicables à compter du lendemain de la date d'émission de la facture et de son accusé, la livraison y entrant de la remise matérielle des marchandises.

Net H.T.	102,48 €
Total T.V.A.	20,50 €
Net à payer T.T.C.	122,98 €

REXEL France SAS - 13 Bd du Fort de Vaux - 75017 Paris

SAS au capital de 41 940 672 euros - N° Siren : 309 304 616 - RCS Paris - Code NAF 4669A - Numéro de TVA Intra-communautaire : FR 26 309 304 616